## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

**Portant le No Municipal 920 rue St-Louis.**

Avec un lot faisant face à la rue Dauphine, traversant dans le même à l'arrière.

Voir le plan à la Bourse.

Ensemble avec les machines, etc., y attachées d'une manière permanente à ladite propriété et immobilière par destination, Maintenant occupée par la Southern Laundry Co., Ltd.

**August H. Ritter vs Robert J. Maloney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,849 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant en mesure américaine, trente-sept pieds de face à la rue St-Louis, ou plus ou moins la dessus sur cent quarante deux pieds de profondeur, mesure française, le même lot s'ouvrant à un angle droit à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes, mesure américaine et delà ayant une largeur de soixante pieds, mesure française à la ligne du fond.

2° Aussi un terrain vacant situé dans les mêmes District et ilet, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles

Le tout d'après un plan de Edgar Pillié, voyer, daté du 11 octobre 1906, annexé à un acte de vente passé par devant Wm F. Brewer, notaire, le 22 novembre 1906, par lequel le défendeur a acheté ledits propriétés.

ET D'APRES LEDIT PLAN [un devis certifié du quel a été par moi annexé au writ dans l'affaire ci-dessus LESDITES PROPRIETES MESURENT COMME SUIT

La propriété premièrement décrite à une distance de cent vingt neuf pieds une ligne de l'encoignure des rues Dauphine et St-Louis mesurant trente-sept pieds trois lignes de face à la rue St-Louis sur une profondeur sur le coté de la rue Dauphine de cent cinquante-et-un pieds, cinq pouces, et une première profondeur sur le coté de la rue Bourgogne, de cent vingt sept pieds huit pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant à la rue Bourgogne, de vingt six pieds onze pouces, de là une autre profondeur de vingt trois pieds, huit pouces quatre lignes à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes ou il touche la ligne de profondeur à la rue Dauphine.

La propriété deuxièmement décrite à une distance de quatre-vingt onze pieds sept pouces deux lignes de l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes à la rue Dauphine sur une profondeur de chaque côté de cent vingt-neuf pieds une ligne à la ligne du fond, lequel mesurant trente-et-un pieds sept pouces deux lignes, ladite ligne du fond étant sur la ligne de profondeur de la première propriété sur le côté de la rue Dauphine

Aussi, ensemble avec toutes les machines, etc., d'une manière permanente y attachées à ladite propriété et considérées immobilières par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Caffery, Quintero, Gidiere, Brumby, avocats pour le demandeur.
26 jan—26 27—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE**

**De Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.**

Portant le No Municipal 512 rue Hôpital (maintenant rue Gouverneur Nicholls), entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philippina Miller, veuve de Frederick Gebhaner et veuve en second mariage de Walter B. Abel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Div. A—No 98,867—En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 février 1912 et signé le 8 février 1912, ordonnant la vente de la propriété ci-dessous décrite pour effectuer un partage entre les co-propriétaires, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Ursulines, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Hôpital sur quatre-vingt-dix pieds huit pouces, ou plus de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Philip J. Paterro, avocat.
10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un grand assortiment d'or doublé, or, argent sterling et marchandises en argent plaqué.**

BIJOUTERIES, ETC.

Leonard Krower vs W. P. McFarland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 99,302—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 21 février 1912, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir.

En mon bureau, Chambres Nos 304 et 306, au 3ème étage de la Nouvelle Maison de Cour, encoignure des rues Royale et Conti.

Un grand assortiment de marchandises en or plaqué, or, argent sterling, argent plaqué et bijouterie, consistant de montres, colliers, ciseaux, médaillons, épingles pour cravate, épinglettes, broches, colliers, bracelets, pendants, boucles d'oreilles, tous les d'oreilles à vis, "fish dog dishes", miroirs, cuillères à soupe, peignes brosses, instruments de manicure poudrières, étui à coudre, bagues, fermoir pour cravate boutons de cols, épingles pour voile, etc., divers, d'après l'inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Ernest T. Florance, avocat pour le demandeur.
8 fév—8 9 15 21

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Charles D. Finley.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 517—Division D. — Attendu que Brazer Finley a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Finley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall Monroe et Loman, avocats.
9 fév — 9 13 18

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.**

Portant les Nos municipaux 526 et 528 rue Belleville.

Acme Homestead Association vs Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Belleville, Elmira, Evelina et Eliza, désigné par le No 7 de l'ilet 90 sur un plan de Belleville par L. H. Pillié, voyer, daté du 18 septembre 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire, ledit lot mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Belleville sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschaeger, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,**

Formant le coin des rues Deuxième [maintenant Maple] et Hillary.

Portant le No municipal 7537 rue Maple et Nos 801, 803 et 813-815 rue Hillary.

American Homestead Company vs Salvatore Tricalli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 99,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné comme ilet No 25 B sur le vieux plan de Carrollton dressé par Jacob Kothman le 18 décembre 1835 déposé en l'étude de W. Bonsell, notaire, désigné par le No 99 sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Hillary, Clinton [maintenant Cherokee], Deuxième [maintenant Maple] et Burthe; cette portion de terre formant partie du lot désigné par le No 9 lequel formant l'encoignure des rues Deuxième [maintenant Maple] et Hillary; ladite portion de terre mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue Deuxième (maintenant Maple) sur une profondeur et façade à la rue Hillary de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.**

Portant le No municipal 4932 rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Dryades Building and Loan Association vs Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 699—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 139, borné par les rues Robert, Upperline, Jersey maintenant Annonciation et Laurel, désigné sur un plan dressé par C. U. Lewis, député voyer de ville, le 16 février 1899 annexé à un acte de vente à la Mutual Building and Homestead Association d'après un acte par devant Jos. D Taylor notaire, daté du 29 mars 1899, par la lettre M lequel lot commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Robert et Laurel, et mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-trois pieds trois pouces et est composé du tout du lot original No 19 et d'une portion du lot original No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
10 fév—10 16 23—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriétés de valeur améliorées des Sixième et Premier Districts.**

Industrial Homestead Association vs Pelican Metal and Roofing Company Inc., E. V. Redmond, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 7 mars 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 154, borné par la rue Upperline (ou Ave Washington), les rue Melpomène, Sud Saloedo [ou Van Buren] Terpsichore [ou Eve] et Sud Gayoso [ou Quatrième] d'après un devis dressé par Lucas Lewis, député voyer de ville, daté du 3 février 1911, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, le 14 mars 1911, lequel ilet de terre mesure deux cent quatre-vingt dix pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Terpsichore, deux cent vingt trois pieds neuf lignes de face à la rue Sud Saloedo (ou Van Buren), cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, de là deux cent vingt quatre pieds un pouce et quatre lignes à la rue Upperline ou avenue Washington, et quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Sud Gayoso [ou Quatrième], est

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'Avenue Howard (autrefois Delord), Sud Diamond (autrefois Sud Market), Sud Peters (autrefois Nouvelle Levée) et Tchoupitoulas, un desdits lots est désigné par le No Trois, commençant à une distance de deux cent quatre pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, et mesurant vingt et un pieds, sept pouces de face à l'Avenue Howard. La même longueur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante huit pieds cinq pouces d'après un devis de K Pillié, voyer daté du 20 juillet 1900, annexé à l'acte ci dessus mentionné, passé pardevant ledit notaire Freyfous, le 14 mars 1911, et l'autre lot est désigné par le No 33 sur le rôle d'assessement, et mesurant vingt et un pieds six pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de cinquante-huit pieds et un pouce entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 7

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de 40 Actions du Fonds Capital de la Southern Laundry Company, Limited.**

Jno T. Delahay vs George O. Stier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98 824 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés MERCREDI, le 21 février 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon bureau chambres Nos 304 et 306 du 3ème étage de la Nouvelle Bâtisse de Cour, coin des rues Royale et Conti.

40 Actions (valeur au pair de $100) du fonds capital de la Southern Laundry Company, Limited, étant au nom de George O. Stier, défendeur, d'après le certificat No 77 de ladite compagnie, daté du 24 février 1911, maintenant en ma possession.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Andrew M. Buchmann, avocat pour le demandeur.
8 fév—8 9 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.**

Portant les Nos municipaux 914 et 916 rue Congrès, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Francis D. Charbonnet Jr vs Joseph A. Macias et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,924 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro — de l'ilet No 12, maintenant 287, sur un plan dressé par Jos. Pillié, daté du 31 mars 1835, et déposé en l'étude de F. De Armas, notaire. Ledit lot mesurant en mesure américaine quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et compris dans l'ilet borné par les rues Elmire, Amour, maintenant Rempart, Congrès et Crapa, maintenant Bourgogne laquelle propriété portant le numéro 88, maintenant nouveaux Nos 914 et 916 rue Congrès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.**

Portant les Nos Municipaux 1741-1743 ave nue Lafayette, entre les rues N [Roman et N.] Derbigny.

Suburban Building and Loan Association vs James A. Olsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette les rues Nord Roman, Port et Nord Derbigny, désigné par les lettres F, G et H de l'ilet No 782 sur un devis d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 7 avril 1904, annexé à et faisant partie d'un acte de vente par E. H. Purcell à la Suburban Building and Loan Association, passé pardevant H. L. Loomis, jr., notaire, 16 juin 1902 et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot F mesurant trente-cinq pieds de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds. Le lot G est contigu au lot F, formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et la rue Roman, et mesurant, en mesure américaine trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Nord Roman de cent dix pieds. Le lot H mesurant trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Roman sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
26 janv—26—fév 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.**

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, (dans l'ilet des avenues St. Charles et Louisiana).

Third District Building Association vs Mme Bertha C. Alt Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,234 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 425, borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Toledano (autrefois Pleasant), St Charles (autrefois Nayades) et l'avenue Louisiana, mesurant quarante huit pieds de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano et ledit lot est composé d'une certaine portion de terre composée des portions fractionnelles des lots Nos un et deux et du tout du lot No trois, d'après un plan dressé par Benj. Buisson, voyer, le 2 avril 1837 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
27 janv—27 28—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 1er jour de février 1912, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique, à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf mars 1912 à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion et bail de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du Lac au West End désigné comme lot No 8, ledit lot No 8 mesure 100 pieds de face à l'avenue Lake sur une profondeur s'étendant jusqu'au Lac et formant le coin de l'avenue Lake et la rue Mercier.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de cent ($100.00) dollars

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, La., 1er février 1912.
Approuvé:
FRED G. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
6 fév—6 15 23—mars 2 8 9

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Premier District.**

Portant le No municipal 126 rue Sud Prieur, entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

Crescent City Building and Homestead Association vs Walter C. McCabe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,461 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur et Roman et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, lequel dit lot est désigné par le No 20 et mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Prieur sur une profondeur de cent quarante huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carl G. Friedrichs, avocat pour le demanderesse.
16 fév — 16 23 — mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,**

Le tout constituant l'usine de la Southern Extracting Company, sur la rue Perdido, entre les rues Galvez et Miro (ilet rue Gravier).

Charles D. McGrath vs The Southern Extracting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mars 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier. Les Nos 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun vingt-neuf pieds dix pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 étant le troisième lot du coin de la rue Galvez

Etant la même propriété acquise par la Southern Extracting Company de Thomas J. Cook, par acte passé pardevant Milner, notaire, le 23 août 1905, enregistré le 23 août 1905, livre des transferts 207, folio 31.

Ensemble avec toutes les machines sur ladite propriété et immeuble par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Josiah Gross, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu et installations etc., d'un salon de barbe de premier ordre et moderne.**

Complètement outillé. Aussi le bail et droit d'occupation.

Adam Kerber vs A. Jay Teevine et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98 322—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 27 février 1912 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local No 640 Place Commerciale.

I. Le contenu entier et installations etc. du salon de barbe dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré du bail du local occupé par ledit salon de barbe, ledit bail expirant le 30 septembre 1914 le loyer étant $50 par mois au 30 septembre 1912, payable mensuellement et après $75 par mois au 30 septembre 1914, payable mensuellement.

III. Et en cas que le dit bail ne soit pas vendu, alors il sera offert en vente, le droit d'occupation dudit local, de la date de la vente au 30 septembre 1914.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jacquet, Hebert & Wolf, avocats pour le demandeur
16 fév—16 21 27

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE CONSTABLE**

Joseph Oppenheimer versus George Heller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 50,728 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 27 février 1912, à midi 45, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval, harnais et wagon. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—K. V. Richard, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

John W. Luthiens vs Own Gahagan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50 810—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 27 février 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Launch en machine, un Cash Register [National], un Slot machine, une Garde-robe, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—S. F. Gautier, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

Joseph Oppenheimer versus Samuel Lala.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 50,638 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 27 février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "R Foot Bed", une garde-robe porte à glace, une toilette M. J. et "stand", trois chaises, ressorts, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — K. V. Richard, avocat pour le demandeur.
16 fév—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dwyer Piano Company versus Cornelius Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 51,386. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, Juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 27 février 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano Droit, Tabouret et couverture. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
16fév—16 21 27


# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

## TROIS EDITIONS DISTINCTES:

**EDITION QUOTIDIENNE,**

**EDITION HEBDOMADAIRE,**

**EDITION DU DIMANCHE.**

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

**$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois**

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

**$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois**

EDITION HEBDOMADAIRE,

**PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.**

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

**$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois**

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

**$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois**

**Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.**

**ÉDITION DU DIMANCHE.**

**Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.**

**NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR**

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express